

permettre de mieux administrer les soins de santé et d'en réduire considérablement le coût.

Nous croyons que rien ne devrait nous empêcher d'assurer à un plus grand nombre de Canadiens les meilleurs soins, et ce à plus brève échéance et à meilleur compte. Le gouvernement, non seulement suggère une formule beaucoup plus appropriée que celle présentée il y a quelques années, mais a même suggéré de créer une caisse spéciale de 640 millions de dollars destiné à financer toute la restructuration du régime de distribution des soins, conformément aux besoins particuliers de chaque province.

LES GRAINS—L'ACCÈS AUX ÉLÉVATEURS DE L'OUEST

[Traduction]

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'ai posé une question aujourd'hui à la Chambre des communes sur l'urgence de la question du transport des céréales de l'Ouest canadien à nos clients d'outre-mer. Il s'agit plus précisément des portes de wagons à céréales et de leur insuffisance. J'ai indiqué que le problème m'avait été signalé par des gens d'Estlin, de Gray, de Riceton et de Bechard dans ma circonscription.

Le ministre s'est borné à me dire que le problème existe aussi dans le nord de la Saskatchewan. Je signale très respectueusement que cette réponse n'est pas satisfaisante. J'aimerais verser au compte rendu la déclaration reçue du comité du syndicat du blé de Gray et des autres intéressés. Voici donc le texte de la lettre adressée à M. R. G. Hodge, surintendant adjoint du CN à Regina:

Nous vous signalons l'urgente nécessité de portes spéciales aux quatre points d'expédition suivants: Estlin, Gray, Riceton et Bechard.

D'après nos renseignements, nous constatons que cette situation n'existe pas uniquement au niveau local.

Étant donné la quantité de grain qu'il faudra acheminer dans l'immédiat, nous estimons qu'il faut prendre des mesures extraordinaires en vue de remédier le plus tôt possible à cet état de chose.

La présente lettre vous est adressée à la suite d'une réunion du comité conjoint des syndicats des localités énumérées ci haut tenue le 27 avril 1972.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Leroy Moats
Secrétaire du comité du syndicat de Gray.

Copies adressées à:

L'hon. Otto Lang

M. Bill Knight, député

M. Cy McDonald

M. A. Milistone

M. Allen Blakeney, premier ministre (Saskatchewan)

Le *Leader Post*, Regina

• (2220)

Les exploitants de silos ont cette question à l'esprit depuis longtemps; elle reste pourtant sans réponse. La question porte sur le modèle de porte en carton que l'on utilise actuellement. Le ministre chargé de la Commission

canadienne du blé (M. Lang) a dit que le secteur privé s'intéresse déjà à ces portes. Je me demande s'il a saisi l'occasion de rencontrer les membres du syndicat du blé de la Saskatchewan qui représente la plupart des agents de la province de la Saskatchewan. J'en doute.

A ce sujet, on a attiré mon attention sur le fait qu'un exploitant de la circonscription de Fraser Valley-Ouest, dans la région de Burnaby, a déposé le brevet d'un nouveau modèle de porte à céréales. Il s'agit d'une porte en contre-plaqué entourée de caoutchouc, de telle sorte qu'elle s'adapte très facilement au wagon. Elle est nettement plus efficace que celles utilisées à l'heure actuelle.

Chaque fois que nous posons une question au ministre responsable de la Commission du blé, comme je l'ai fait à d'autres occasions, pour traiter d'une question relative aux transports, on nous prie de nous adresser au ministre des Transports (M. Jamieson), tout spécialement les jours où il est absent. Alors, nous adressons nos questions au ministre des Transports qui à son tour nous renvoie parfois au ministre en charge de la Commission du blé. La question importante est celle-ci: qui s'occupe des transports? On nous répond très souvent que la question fait présentement l'objet d'un examen approfondi ou que le ministre est en consultation avec les intéressés. Les deux ministres se renvoient sans cesse la balle. La question, c'est de savoir s'il y a un ministre à la Chambre qui est un ministre d'action.

Au sujet de ce vaste domaine des transports, j'ai interrogé le ministre des Transports au sujet de la location de wagons couverts aux États-Unis pour le transport des céréales. Il m'a dit qu'il avait communiqué avec le CN à ce sujet et qu'il allait communiquer avec le CP sous peu. Je l'ai interrogé au sujet de la priorité des chemins de fer relativement aux 5 millions alloués pour l'achat de wagons plate-forme alors que l'Ouest réclamait à grand cris des wagons à bascule pour le transport des céréales.

Nous ne parvenons pas à obtenir de réponse à ces questions des fonctionnaires des ministères intéressés. J'ose donc espérer que, ce soir, nous recevrons une réponse franche et satisfaisante à cette question si importante des portes à céréales pour les wagons couverts aux fins d'améliorer le transport des céréales vers nos marchés. Quiconque ne connaît rien au transport des céréales peut trouver qu'il ne s'agit pas là d'une question importante, mais elle l'est sans aucun doute pour le fermier qui doit acheminer ses céréales. Voilà pourquoi nous espérons obtenir ce soir une réponse plus satisfaisante que celle que nous avons obtenue cet après-midi.

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, suite à la question qu'a posée le député d'Assiniboia (M. Knight) à la Chambre cet après-midi, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé a obtenu les renseignements suivants des deux sociétés ferroviaires en ce qui concerne les portes à céréales en Saskatchewan. Les Chemins de fer nationaux ont informé le ministre que, sauf sur les lignes situées à l'ouest de North Battleford, à l'ouest de Kindersley et à l'ouest de Biggar, toutes les gares à céréales de la Saskatchewan reçoivent des provisions de portes de bois. Il arrive qu'on manque de ces portes de bois à telle ou telle gare, auquel cas on utilise à leur place des portes de carton jusqu'à ce que la gare reçoive son stock de portes de bois.